

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêtés et arrêtés interministériels portant nominations et décrétant des diplômes d'Etat d'aides-sanitaires, d'infirmiers, de laborantins, d'assistants d'hygiène et de technicien orthopédiste. .... 450

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT RURAL

Décision portant nomination. .... 452

**DIVERS**

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

1979

27 juil. — Arrêté n° 255-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Kpadéno Kouégan Robert. ....	452
30 juil. — Arrêté n° 256-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Lawson N'Nékpeku Laté (Fortuné). ....	452
30 juil. — Arrêté n° 257-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Arouna Houénouwawa. ....	453
30 juil. — Arrêté n° 258-MFE-CR portant concession d'une pension à l'ayant-cause de M. Duévi Doté (Augustin). ....	453
30 juil. — Arrêté n° 259-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Comlah Awuvé. ....	453
30 juil. — Arrêté n° 260-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Komortokm Djafo. ....	453
30 juil. — Arrêté n° 261-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Kpadéno Adjameh (Gabriel). ....	453
30 juil. — Arrêté n° 263-MFE-CR accordant une majoration pour famille nombreuse à M. Têko Adimado (Marcellin). ....	454
30 juil. — Arrêté n° 264-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à Mme Tsogbé (Christine) née Têvi-Bénissan. ....	454
30 juil. — Arrêté n° 265-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Djéri Gbati (Georges). ....	454
30 juil. — Arrêté n° 266-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Akué Moévi Kozey Adovi. ....	455
30 juil. — Arrêté n° 267-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Dovonou Aglou (Elie). ....	455
30 juil. — Arrêté n° 268-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Atayi Ayi Botôè (Jonathan). ....	455
30 juil. — Arrêté n° 269-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Sanwogou Lamboni. ....	455
30 juil. — Arrêté n° 270-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Bruce Edo (Godfroid). ....	456
30 juil. — Arrêté n° 271-MFE-CR accordant majoration pour famille nombreuse à M. Ghane Traoré Issoufa (ex-Séni Issifou). ....	456
30 juil. — Arrêté n° 272-MFE-CR accordant une majoration pour famille nombreuse à Mme Johnson Akpé (Marguerite), née Randolph. ....	456
30 juil. — Arrêté n° 273-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Tchara Abalo. ....	456
30 juil. — Arrêté n° 274-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Gnamba Kpanga (Daniel). ....	456
30 juil. — Arrêté n° 275-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Thon Hodonou (Philibert). ....	457
30 juil. — Arrêté n° 276-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Facambi Kodjovi (Jean). ....	457
30 juil. — Arrêté n° 277-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Sougouma Koulougé. ....	457
30 juil. — Arrêté n° 278-MFE-CR portant majoration pour famille nombreuse à M. Houessou Jean. ....	458
juil. — Arrêté n° 279-MFE-CR portant concession d'une pension à l'ayant cause de M. Kpamatokou Kouma. ...	458
30 juil. — Arrêté n° 280-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Kontre Lantekin Abonse. ....	458
30 juil. — Arrêté n° 281-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Bruce Kouassi. ....	458
30 juil. — Arrêté n° 282-MFE-CR portant concession de pension aux ayants-cause de M. Dongo Tamona. ....	459

30 juil. — Arrêté n° 283-MFE-CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Dongawa Kayo. ....	459
juil. — Arrêté n° 284-MFE-CR portant concession d'une pension à l'ayant-cause de M. Byil (Emmanuel). ....	459
30 juil. — Arrêté n° 285-MFE-CR portant concession d'une pension à l'ayant-cause de M. Kitassime Soumdou. ...	459
30 juil. — Arrêté n° 286-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Ankou Dokayi (Barnabas). ..	459
Arrêtés portant approbation de rôles. ....	460

**PARTIE NON OFFICIELLE**

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière ( <i>Avis de bornage</i> ). ....	461
Avis de perte de titre foncier. ....	465
Avis nécrologiques. ....	465

**PARTIE OFFICIELLE**

ACTES DU GOUVERNEMENT  
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

**ARRETES ET DECISIONS**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Nomination**

Arrêté n° 80/PR du 8-8-79 — M. Dagbovie Kwasié, instituteur principal de classe exceptionnelle, est nommé chef du protocole à la présidence de la République en remplacement de M. Atta-Ekue Gaba, remis à la disposition du ministre de l'intérieur.

Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de sa signature.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**ARRETE N° 29-D-PR/M.D.N. du 13 juillet 1979 portant rectificatif à l'arrêté N° 79-24/D-PR/M.D.N. en date du 4 juin 1979 (création d'une section disciplinaire).**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE;

Vu l'ordonnance n° 15 du 14 avril 1967 et le décret n° 79-88 du 19 mars 1979 ;

Vu les lois n°s 63-7 du 17 juillet 1963 et 64-26 du 31 octobre 1964,

Vu le décret n° 65-46 du 16 mars 1965, modifiant l'échelonnement indiciaire des militaires de l'armée nationale togolaise et portant attribution d'indemnités particulières,

Sur proposition du chef d'Etat-Major de la défense nationale,

**A R R E T E :**

Article premier. — L'article 11 — paragraphe 116 — alinéa 3 de l'arrêté N° 24/Min. Déf. Nat. en date du 4 juin 1979 — portant création d'une section disciplinaire est rectifié comme suit :

**AU LIEU DE :**

Les fonds ainsi recueillis sont reversés au foyer militaire de la formation d'appartenance de l'intéressé et mis en compte au titre des recettes exceptionnelles.

**LIRE :**

Les fonds ainsi recueillis sont reversés à l'ordinaire militaire de la formation d'appartenance de l'intéressé et mis en compte au titre des recettes exceptionnelles.

**LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Lomé, le 13 juillet 1979

Général d'armée G. EYADEMA

**Sanction disciplinaire**

Arrêté n° 31/D-PR/MDN du 23-7-79. — Le caporal-chef Kpogli Mensah Adjigbli n° Mle 70-02-1535 de la compagnie légère des transmissions du régiment de soutien et d'appui à Lomé, est cassé et remis au grade de soldat de 2<sup>e</sup> classe pour compter du 10 juillet 1979.

Pour compter de la même date, l'intéressé percevra les émoluments mensuels correspondant à sa nouvelle situation soit :

soldat de 2<sup>e</sup> classe Kpogli Mensah Adjigbli échelon 3 — indice 330.

**MINISTERE DE L'INTERIEUR****Annulations et ouvertures de crédits**

Arrêté n° 126/INI-SG-DSTCL du 14/8/79. — Sont approuvées les annulations de crédits aux chapitres et articles ci-après du budget primitif de la circonscription de Bassar, exercice 1979.

Chapitre II. — Service d'administration régionale (personnel)

Art. 4 — Indemnités aux régisseurs, collecteurs contrôleurs de recettes ..... 100.000

Chapitre VII. — Services sociaux (personnel)

Art. 3. — Dispensaires ..... 300.000

400.000

Est approuvée l'ouverture de crédits au chapitre et article ci-après du budget primitif de la circonscription de Bassar, exercice 1979.

Chapitre X. — Dépenses diverses

Article 1. — Fêtes et réceptions publiques .. 400.000

**Désignation d'un chef de village**

Arrêté n° 122/INT-SG-APA-AP du 6/8/79. — Est reconnue officiellement la désignation par voie élective de M. Tchako Kpassèmon en qualité de chef du village d'Adjaité en remplacement de M. Tchartcharo Tchangô décédé.

Le chef de village, ainsi désigné, relève de l'autorité directe du chef de canton de Pessidé.

Le présent arrêté, aura effet pour compter de la date de prise de commandement de l'intéressé.

**Agents d'état-civil**

Arrêté n° 127/INT-SG-APA-AA du 14/8/79. — M. Affo Salifou est nommé, pour compter du 1<sup>er</sup> Juin 1979, agent d'Etat-Civil du centre de Kaboli en remplacement du feu Balougou Alassane.

L'intéressé percevra en cette qualité une indemnité payable conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 62-89 du 2 juillet 1962 et de l'arrêté n° 49/INT/MFEP du 5 juillet 1963 et imputable au budget général, exercice 1979, chapitre 14, article 6, paragraphe 3.

Le chef de la circonscription administrative de Tchamba est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**MINISTERE DES FINANCES  
ET DE L'ECONOMIE****Autorisations de paiement**

Décision n° 1065-MFE-FO du 30-7-79. — Est autorisé le virement de la somme de vingt millions (20.000.000) de francs CFA, représentant le crédit mis à la disposition du haut commissariat au tourisme, au titre des dépenses d'aménagement et de fonctionnement du centre de formation hôtelière de Lomé.

Cette somme sera mandatée et virée au compte n° 96 ouvert au trésor public, au nom dudit service.

La dépense est imputable au budget général, gestion 1979, chapitre 52, article 18.

Décision n° 1082/MFE/FO du 31/7/79. — Est autorisé le paiement de la somme de quatre cent dix neuf mille huit cents (419.800) francs au bureau d'études des postes et télécommunications d'outre-mer (BEPTOM) à Paris au titre des frais d'hébergement et de restauration de MM. Vovor Kokou et Aquereburu Koffi Ahlin stagiaires togolais au CIPEC-PT de Toulouse.

M. Vovor Kokou ..... 325.800

M. Aquereburu Koffi Ahlin ..... 94.000

419.800

Cette somme sera mandatée et virée au compte courant postal n° 9042-16 Z Paris ouvert au nom dudit bureau d'études.

Un ordre de recette sera émis à l'encontre de chacun des stagiaires pour le montant de sa dette.

La dépense est imputable sur le chapitre 55, article 2 du budget général, gestion 1979.